

L'ALTERNATIVE

Toute l'actualité | Vos idées | Nos propositions



Agenda

19 décembre: Conseil Communal

22 & 24 décembre: distribution de l'Alternative

Que disent les citoyens ?

Nous sommes à votre écoute. Posez-nous vos questions, nous les relayerons au Conseil communal. C'est ce que nous avons fait ce 21 novembre pour les questions d'incivilités, l'état du cimetière et de l'école de Creppe, et les deux bancs av. Amédée Hesse. Les réponses se trouvent dans ce journal.

A+ vous aide

Face aux difficultés de la vie quotidienne, certaines personnes sont parfois démunies lorsqu'il s'agit de comprendre leurs droits, de remplir un dossier ... A celles-là, Alternative plus offre un service de conseils. N'hésitez pas à nous contacter : 0473 71 18 29.



1. Hommage à M. Houssa

En l'honneur de celui qui a dirigé notre ville pendant 36 ans et qui nous a quittés le 20 octobre dernier, un an après la fin de son dernier mandat, la salle du Conseil sera appelée dorénavant « Salle Joseph Houssa » ; le square devant le funiculaire portera également son nom et se verra orné de son buste, et un clos sera baptisé « Clos Joseph Houssa » à Nivezé, village résidentiel de notre ancien bourgmestre, une suggestion de **Claude Brouet, A+**.

2. La Commune se constituera-t-elle partie civile dans l'affaire Nethys ?

Double interpellation au CC de jeudi de la part d'Alternative plus et d'Osons Spa : quelle attitude la Ville de Spa va-t-elle adopter dans l'épineux dossier Nethys, sachant qu'elle en est actionnaire ainsi que d'autres communes, et qu'elle subira un grave préjudice financier ? Le plus sage serait, semble-t-il, de se ranger aux côtés de la Région Wallonne, qui s'est constituée partie civile, argumente **Arnaud Fagard (A+)**.

Si le Collège s'interroge également sur la conduite à suivre, il tergiverse et promet de prendre des décisions quand il aura reçu des précisions de la Province ; celle-ci se positionnerait bel et bien dans le sens d'une constitution de partie civile, mais ne

rendra une analyse sur la procédure la meilleure à suivre que fin novembre. Trop tard, estime Osons Spa, le bon moment pour agir, c'est maintenant, tant que les accès aux dossiers sont encore permis. Mais le Collège préfère reporter sa décision.

3. Un parking provisoire devant l'ancienne maison de repos du CPAS

Est-ce que l'idée d'Alternative plus, défendue par **Philippe Hourlay**, est une fausse bonne idée, comme le prétend le Collège ? Ce terrain appartient au CPAS ? Oui, et alors ? Rappelons tout de même que le CPAS est subventionné par la Commune et que cet espace « mort », inutile depuis de très longues années, pourrait profiter à une communauté qui manque cruellement de parkings en ces temps de travaux à la fois longs et multiples... ! (Ce qui ne va pas s'arranger d'ici 2024, vu la suite : l'aménagement de la rue Royale, du Pouhon à la place Foch... !) Le Collège relaie une crainte des agents du CPAS pour leurs propres emplacements. A+ explique que c'est un espace nouveau de 45 emplacements, situé devant l'ancienne maison de repos, et pas du tout devant les locaux du CPAS. Pour éviter que ce terrain herbeux devienne vite de la boue, **Frank Gazzard**, A+, propose de mettre une protection sur le sol, géotextile, et de verser dessus une couche de quelques cm de gravier, le problème sera résolu. Ces solutions, comme l'amélioration de l'éclairage, seront discutées en commission de Travaux. Le Collège n'apprécie pas notre annonce dans la presse sans qu'il ait été sollicité. Généralement, c'est nous qui découvrons les projets de la majorité dans la presse, ont rétorqué les conseillers d'A+, rappelant au passage que, malgré les pré-conseils communaux promis, le projet du Britannique transformé en hôtel de ville a été annoncé dans les journaux sans aucune concertation préalable... !

Bon, soyons bons princes : le Collège a tout de même envisagé d'étudier sérieusement la question...

4. Des travaux, des travaux, encore des travaux...

Alors, si vous avez rêvé du mot « Fin » au dernier chapitre de la passionnante série intitulée « Spa : ses routes, ses trottoirs, ses travaux... », vous ne manquerez pas d'être déçus en refermant le livre ou en éteignant la télévision : il y a une suite. Donc, pour tous ceux qui auraient perdu de vue le fil des événements, vu le nombre de chantiers ouverts tous azimuts et les rebondissements en tous genres, bruyants, sales et incommodants, on vous fait un petit topo de rappel.

On a eu (ou on a encore): les travaux de l'avenue Reine Astrid. Les travaux de la rue des Capucins. Les travaux au lac. Les travaux de la place Foch. Les travaux de la desserte de l'avenue Reine Astrid. Les travaux de l'ancien hôtel Astoria. Les travaux des Anciens Thermes. Les travaux de la place Royale. Les travaux de Bahychamps. Les travaux de l'avenue Professeur Henrijean,...

Eh bien, dans un futur proche (2022), il y aura : les travaux de la rue Royale (Saison 11 de la série « Spa : ses routes, ses... », vous connaissez la suite).

Oui, vous avez bien lu : du Pouhon Pierre-le-Grand à la place Foch, la route, les trottoirs, les jardins du Casino, la place Royale, le parc de 7 heures, la place Foch, tout le centre sera en travaux et peut-être en même temps...

Alternative plus a souhaité que les citoyens puissent s'exprimer sur ce sujet ; c'est leur ville, ils ont le droit de la penser, de la rêver, de la vivre comme ils l'entendent. Une «consultation des citoyens» a donc été organisée à la salle de l'Amicale du Plateau à Creppe, mardi 12 novembre, et a réuni une

soixantaine de personnes. Il en ressort que vous aimez votre ville et que vous la voulez conviviale, verte, arborée, piétonne mais pas partout ; que les parkings et l'envahissement du centre par les voitures, sans alternatives de navettes de bus ou de pistes cyclables, vous chiffonnent ; que vous aimeriez vous réapproprier la place Royale, en faire un espace vert déambulatoire et charmant, avec des bancs, des éclairages, des jeux d'eau, des courbes de niveau conduisant doucement vers un parc de 7 heures plus familial, plus ouvert, prolongement possible de la place Foch... De belles idées dont notre équipe a pris note, et qui déboucheront sur une synthèse et des projets présentés plus tard au Conseil communal. Qu'en tout cas, rien ne se fasse sans vous et sans votre avis. C'est faisable puisque les architectes n'ont pas encore été désignés.

5. **Quoi de neuf à Creppe ?**

De bonnes nouvelles en réponse à une question d'**Arnaud Weber** (A+) ! Aviez-vous remarqué à quel point l'entrée de l'école et l'espace devant l'église étaient délabrés ? Tarmac arraché, trous divers, bornes écaillées et mal rangées... bientôt ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir : l'entrée de l'école sera rénovée et le parvis de l'église sera repavé en pierre, le sol recouvert d'un nouveau recouvrement. Le monument « Croix Hansez » sera lui aussi l'objet de soins (espérons que cela ne soit pas pour mieux ouvrir la route d'un clos de 9 maisons... !) Quant à l'avenue Professeur Henrijean et à la rue de l'Eglise, elles devraient être réparées en 2021, ainsi que d'autres voiries spadoises.

6. **L'hôtel du Golf : chapitre X**

Une longue saga que celle de cet hôtel majestueux réduit en cendres depuis des années et flanquant tristement la route de Balmoral. Alors, effondré de lui-même prochainement, ou détruit et reconstruit à l'identique lorsqu'enfin les démêlés judiciaires du propriétaire/ vs la Ville auront pris fin ?

Le Collège a pris des mesures d'anticipation : il a laissé 6 mois au propriétaire pour obtenir le permis d'urbanisme et organiser le marché public de démolition, et se donne pour objectif d'être prêt lorsque le délai sera écoulé pour pouvoir se substituer à la partie adverse si nécessaire. En conclusion, l'hôtel du Golf sera démoli mais reconstruit à l'identique, en ce qui concerne la façade en tout cas, pour répondre au bâtiment d'en face.

7. **Un bien triste bilan après la Toussaint...**

Que le cimetière de Spa est triste, ont déploré **Frank Gazzard** et **Arnaud Weber** (A+), avec ses tombes et ses caveaux descellés et sa morne pelouse de dispersion. Une situation, répond le Collège, due au recensement jusque début 2020 de 600 tombes historiques par l'association en charge de la réhabilitation du cimetière; d'ici-là aucune tombe ne sera désaffectée. Notre cimetière est en effet un trésor historique, vu les personnages célèbres qui y sont enterrés, de nationalités et religions diverses, ce qui justifierait bien pour chacun d'entre eux une plaque commémorative avec information, souligne Osons Spa. Le Collège promet de rénover les allées du cimetière (pourquoi ne pas les réenherber ?) et de réaménager le columbarium et la pelouse de dispersion, en rappelant toutefois que vu sa déclivité, il présente de réelles difficultés d'accès à des caveaux auxquelles il faudra réfléchir.

8. **A propos des jeunes**

Paul Mordan (A+) a proposé au Collège de réfléchir ensemble aux problèmes rencontrés à l'heure actuelle avec des jeunes soit désœuvrés, soit addicts au cannabis (40% d'adolescents avouent en

Villa spadoise

La Ville s'apprête-t-elle à donner son feu vert à une nouvelle destruction d'une villa spadoise rue de la Sauvenière? La réponse donnée à la question d'**Arnaud Fagard** est loin d'être rassurante...

Brocante

Paul Mordan se demande comment va s'organiser la brocante lorsque les travaux de la galerie commenceront, il semble que le collège ne se soit pas (encore) posé la question..

Petits coureurs

Mais où sont passés les petits coureurs du pavillon des petits jeux? La question posée par **Arnaud Fagard** est pour le moment sans réponse. Affaire à suivre.

Aides aux PMR

Handicapé à 80% ? Prenez contact avec les Affaires Sociales du CPAS si vous désirez participer à des loisirs ou à des activités culturelles ; en effet, la Ville vous octroie une prime annuelle de 40€ minimum. (**Claude Brouet**, A+).

Vin chaud

A + vous offrira du vin chaud lors de la brocante du 26 janvier.

consommer, d'après le rapport d'un médecin) ou à l'alcool. En effet, stigmatiser une certaine frange de la population pour des comportements répréhensibles sans chercher à mettre en œuvre des actions de prévention puis d'accompagnement, ce n'est pas constructif. Rencontrer l'échevin de la Jeunesse, les acteurs de terrain, installer un partenariat avec la police et la Commission consultative de la Jeunesse, voilà, a souligné **P. Mordan** (A+), des pistes à explorer pour tenter d'apporter des solutions aux différents problèmes. Un avis qui a rencontré l'adhésion du Collège. A suivre.

9. Rond-point Amaury Delhez

A la demande d'A+, le rond-point de la gare devrait s'appeler dorénavant « Rond-point Amaury Delhez », en hommage au jeune policier tué il y a un an dans l'exercice de ses fonctions.

10. La réponse à vos questions citoyennes

Quand Alternative plus dénonce le manque de communication entre le pouvoir en place et nos commerçants, cela n'est-il pas encore d'actualité lorsqu'on interdit le stationnement place Verte et rue Servais un vendredi au lieu d'un lundi (jour plus léger dans le secteur du commerce) pour installer les éclairages de Noël (particulièrement réussis cette année, soit dit en passant)? Dommage : une place de parking, pour le moment, ça a de la valeur pour les commerçants...

Placer deux bancs avenue Amédée Hesse et créer ainsi une petite halte tranquille pour les promeneurs plus âgés en route vers le lac... Une idée d'A+ approuvée par la majorité !

Mélissa Leemans, A+, s'interroge à propos du parcage de véhicules devant les barrières de chantier des Anciens Bains : est-ce permis ? La visibilité dans le carrefour avec la rue de la Poste s'en trouve gênée. Non, ce n'est pas permis, mais l'endroit pourrait devenir un parking temporaire réduit et réglementé par la police.

Claude Brouet lui a évoqué l'îlot directionnel qui a été mal placé à proximité de l'école de Nivezé et oblige, en cas de croisement avec un véhicule long (bus, voiture et remorque) les véhicules venant d'en face à monter sur le trottoir, mettant ainsi en danger les piétons. Le collègue a affirmé qu'il va étudier le sujet

Dans le bulletin communal du printemps, vous trouverez un rappel des incivilités sanctionnables telles que le dépôt et la reprise des poubelles, la tonte des haies et des pelouses, les aboiements de chiens, les éclairages privés mal orientés et gênants pour les voisins. Ces infos sont déjà consultables sur le site de la Ville. Encore une initiative de **Mélissa Leemans**.